

## Derrière l'appel à la main-d'œuvre, les difficultés d'un monde agricole précarisé

PAR AMÉLIE POINSSOT  
ARTICLE PUBLIÉ LE MARDI 21 AVRIL 2020



A Pfettisheim, dans le Grand Est, le 14 avril 2020. © Abdesslam Mirdass / Hans Lucas / AFP

L'appel à venir renforcer « *la grande armée de l'agriculture* », lancé par le ministère de l'agriculture, a vu affluer quelque 240 000 candidats. Mais la plupart restent sans réponse, tant les offres d'emploi restent limitées. Explications sur la précarisation du monde salarial agricole.

Sur ses six hectares d'asperges, Jean-Baptiste Prévost n'en récoltera que deux cette année. Cet exploitant de la Marne, qui travaille habituellement avec une équipe de six ouvriers agricoles polonais entre avril et juin, a dû se résoudre à limiter drastiquement sa production... et son chiffre d'affaires. Ce sont près de 18 tonnes d'asperges qui ne sortiront pas de ses champs cette année, soit l'équivalent de 90 000 euros de recettes.

Face à l'absence de la main-d'œuvre étrangère du fait du confinement, ce jeune exploitant s'est tourné vers la plateforme **Wizifarm**, lancée fin mars par le ministère de l'agriculture et la FNSEA, en partenariat avec Pôle emploi. Il a réussi à recruter deux personnes : un cuisinier au chômage technique, et un intérimaire qui avait travaillé dans la cueillette d'asperges. Tous deux ont démarré la semaine dernière.

Jean-Baptiste Prévost est confiant mais quelqu'un sans expérience n'est pas opérationnel du jour au lendemain : « *Cela nécessite une semaine à dix jours de formation. La récolte d'asperges exige une certaine dextérité et une rapidité dans les gestes. Il faut faire levier avec une petite bêche pour tirer la tête d'asperge qui sort de la butte, et ne pas couper la tige trop court. Nous faisons ensuite le tri à la ferme : il faut avoir le*

*coup d'œil sur la couleur, la taille... »* Tout autour, la plupart des producteurs ont, comme lui, réduit la voilure. « *De nombreux agriculteurs ont fait plastiquer la moitié de leurs surfaces* », observe-t-il.



Des travailleurs saisonniers dans un champ d'asperges, à Pfettisheim, dans le Grand Est, le 14 avril 2020. © Abdesslam Mirdass / Hans Lucas / AFP

Cette difficulté à recruter de la main-d'œuvre saisonnière, incontournable dans le secteur, jette une lumière crue sur le système du premier pays agricole européen. Les grosses exploitations françaises reposent en grande partie sur l'emploi précaire d'une main-d'œuvre étrangère, mal payée, souvent externalisée, invisibilisée dans les statistiques et parfois non déclarée.

Selon les chiffres d'Actif'Agri, **une étude produite l'an dernier par le ministère de l'agriculture**, le secteur agricole comptait en 2017 plus de 67 000 travailleurs détachés, un nombre en augmentation constante depuis 2004. Il s'agit là de travailleurs issus d'un pays membre de l'Union européenne – majoritairement des Espagnols, Portugais, Roumains, Polonais et Bulgares – qui viennent chaque année quelques semaines, parfois quelques mois, réaliser les travaux agricoles les plus ingrats.

Cette évaluation, qui se base sur les prestataires de service organisant massivement la venue et le transport de ces travailleurs, ne donne pas une image complète de la situation des étrangers dans le secteur. Ces derniers peuvent être en effet embauchés comme les nationaux directement par les exploitations, mais aussi par des entreprises de travaux agricoles, des agences d'intérim, ou des groupements d'employeurs. Au total, selon les chiffres d'Actif'Agri, plus de 600 000 personnes travaillent sous la forme de contrats temporaires salariés en agriculture.

Cette masse de contrats précaires ne tient pas compte par ailleurs de toute l'économie souterraine du secteur : la sous-déclaration des heures travaillées, massive en agriculture, les abus de statut (stagiaires pour du travail effectif, saisonniers pour des postes permanents, travail bénévole...), et enfin, tous les ouvriers rémunérés au noir, sans aucune protection. On y retrouve là aussi de la main-d'œuvre immigrée, marocaine notamment, mais aussi des nationaux et des gens du voyage. Toutes ces personnes non syndiquées, malléables et corvéables à merci, sont souvent logées dans des conditions insalubres.

Dans un aveu peu reluisant pour l'agriculture française, fin mars, le ministre Didier Guillaume ainsi que la présidente de la FNSEA Christiane Lambert ont estimé que le secteur avait besoin de 200 000 personnes d'ici au mois de juin pour assurer semis, récoltes, et divers travaux d'entretien des parcelles habituellement effectués par des saisonniers étrangers. D'où l'idée de l'opération « Des bras pour ton assiette », avec la plateforme Wizifarm. « *Je veux lancer un grand appel à l'armée de l'ombre* », avait déclaré, grandiloquent, le ministre de l'agriculture le 24 mars.

Le site Internet, conçu comme un site de rencontres, permet aux candidats et aux employeurs de poster des petites annonces. Un ensemble de critères favorise leur mise en contact. Problème : près d'un mois après son lancement, le site compte 240 000 candidats... pour seulement 840 offres d'emploi.

« *On a pris en direct une certaine vérité de la situation, analyse Jean-Baptiste Vervy, le responsable de la plateforme. Il y a actuellement 8 millions de personnes au chômage technique et les gens ne voient pas arriver les aides qu'on leur a annoncées. Ils ont besoin de faire bouillir la marmite, nous disent qu'ils ont des enfants à nourrir... et ont envie de sortir du confinement. Parmi ces candidats cependant, il y en a qui sont à la retraite, d'autres qui ont une disponibilité limitée car leur activité va reprendre, d'autres enfin qui se trouvent trop loin des exploitations. 15 000 personnes se sont inscrites sur Paris, nous ne pourrions les satisfaire : nous*

*limitons les distances à un rayon de 30 km autour des fermes car nous ne pouvons garantir l'hébergement sur place. »*

Mickael Jacquemin, le président de l'Anefa (Association nationale pour l'emploi et la formation en agriculture), partenaire de l'opération de recrutement, le reconnaît : « *Le nombre de candidatures est allé au-delà de nos attentes. Il y a un décalage entre l'offre et la demande car nous avons privilégié la communication pour le grand public. Si nous ne trouvons pas de poste pour les candidats, ce n'est pas catastrophique ; on ne pourra pas nous reprocher de ne pas avoir essayé de trouver une solution. »*

De fait, les organisateurs voient bien au-delà de la crise du coronavirus. Une newsletter a été conçue pour tous les inscrits sur Wizifarm, afin de les informer plus généralement sur les métiers et les formations en agriculture. « *Si, à l'issue de cette crise, nous arrivions à maintenir 30 000 à 50 000 personnes sur la plateforme, ce serait génial* », assure Jean-Baptiste Vervy.

### « **Contrer l'agribashing** »

En attendant, les offres restent rares et inégales. Certaines demandent un nombre important de compétences, comme celle émanant d'un groupement d'employeurs localisé en Eure-et-Loire, qui affiche, entre autres, les compétences suivantes : « *Labour, préparation des sols, semis conventionnel, semis simplifié, semis direct, moisson des céréales, moisson du maïs grains, arrachage des betteraves, arrachage des pommes de terre, broyage, clôtures, épandage de fumier et engrais organiques, épandage d'engrais liquide, traitements phytosanitaires, suivi des chantiers de récolte, suivi des cultures, épandage d'engrais solide, désherbage. »*

D'autres offres ne donnent aucune information précise sur les tâches à réaliser. Ainsi une annonce dans le Puy-de-Dôme : « *Compétences requises : soin des bovins. Description de la mission : tous types de travaux à la ferme* », est-il sobrement indiqué.

Quant aux horaires et à la charge de travail, aucune limite n'a été posée dans un secteur qui bénéficie déjà d'innombrables dérogations au droit du travail. Selon nos informations, du côté de la FNSEA, on imaginait même, dans un premier temps, faire appel au bénévolat ou à la mobilisation des élèves des lycées agricoles. Le ministère du travail a bloqué, mais rien n'empêchera les abus : en plein confinement, il est impossible pour l'inspection du travail de venir contrôler les exploitations...

Guillaume, jeune père de famille dans l'Aube, s'est inscrit sur Wizifarm dès son lancement. À la tête de deux restaurants qui ont dû fermer depuis le début du confinement, il devait absolument trouver une solution « *pour payer les charges et les loyers des restaurants* », et était prêt à faire « *un boulot difficile* ». À ce jour, il n'a toujours pas touché les aides promises par le gouvernement et il a de gros problèmes de trésorerie car il continue d'avancer les salaires de ses employés.

Après des recherches infructueuses sur Wizifarm, c'est finalement *via* les réseaux sociaux qu'il trouve un emploi sur une exploitation d'asperges, à un quart d'heure de voiture de chez lui, où travaillaient les autres années, là aussi, des Polonais. Horaires : 7 heures – 14 heures. Rémunération : Smic. Rythme de travail : sept jours sur sept, pendant deux mois.

Quand nous parlons avec Guillaume, cela fait tout juste trois jours qu'il a commencé. « *Le premier jour, j'ai découvert un geste un peu compliqué. Mais j'ai l'impression d'avoir pris le coup de main. Ce qui va être difficile sur la longueur, c'est de préserver le dos. On fait tout à la main, il y a beaucoup de marche, avec un panier au bout des bras, et pour cueillir, on est en posture accroupie ou le dos courbé.* »

Jean-Baptiste Vervy le reconnaît : « *S'il y avait un fort recrutement de main-d'œuvre étrangère en agriculture, c'est parce qu'il fallait supporter la cadence. Il y a une forte pénibilité dans les métiers du secteur. La nouvelle main-d'œuvre recrutée dans le contexte du confinement sera moins productive.* » Une exploitante contactée par Mediapart le dit aussi,

à propos des personnes qu'elle vient d'embaucher : « *Elles sont beaucoup moins rapides que les Polonais, mais on fait avec les moyens du bord, on s'adapte...* »

En Europe, deux pays ont décidé de faire venir leur main-d'œuvre habituelle malgré l'épidémie : l'Allemagne et l'Autriche. Toutes deux ont affrété des avions depuis la Pologne et la Roumanie, ce qui a suscité localement des protestations, car le respect des mesures sanitaires dans ces circonstances s'avère problématique (*voir notamment cet article du Courrier des Balkans*).

Réunie mercredi 15 avril en visioconférence, la commission « Agri » du Parlement européen a également évoqué cette question de la main-d'œuvre agricole : l'ensemble du continent est concerné par ces mouvements de population pendant les saisons de récolte, et le commissaire à l'agriculture, le Polonais **Janusz Wojciechowski**, s'est prononcé en faveur d'une autorisation de ces déplacements malgré les mesures de confinement. La Commission, a-t-il dit, a pris **des orientations** afin que les travailleurs saisonniers puissent passer les frontières.

La France, pour l'instant, s'en tient à la plateforme Wizifarm. Reste que le nombre d'offres d'emploi mises en ligne sur le site est très limité et sans rapport avec les chiffres avancés par la FNSEA et le ministère. Résultat, la plupart des candidats se retrouvent sans réponse. Les exploitants habitués à la main-d'œuvre étrangère préfèrent-ils cette année renoncer à une partie de leur production plutôt que de prendre le temps de former de nouvelles personnes, lesquelles ont pourtant un réel besoin de travailler ?

Si les offres d'emploi sont si rares sur la plateforme, c'est aussi que le recrutement, en agriculture, passe beaucoup par le bouche à oreille. Les annonces sur Pôle emploi ont toujours été confidentielles pour le secteur.

Mais le problème, au fond, c'est que l'inquiétude sur les débouchés dans le contexte actuel n'incite pas du tout à embaucher. « *Les producteurs ne savent pas s'ils vont pouvoir vendre, si les exportations vont marcher...*, reconnaît Jean-Baptiste Vervy. *Ceux qui*

*écoulaient sur les marchés ou dans la restauration collective n'ont pas intérêt aujourd'hui à se rajouter des coûts de main-d'œuvre. »*

C'était d'ailleurs cela, le problème n° 1 pour Mohamed Zerouali, producteur de fraises dans les Pyrénées-Orientales – cinq variétés cultivées sur deux hectares sous serre. Pendant les deux premières semaines de confinement, cet exploitant, qui travaille en famille avec six salariés sur la ferme pendant la saison de récolte, ne pouvait plus écouler sa production. Le prix des fraises a perdu deux tiers de sa valeur, et tout ce qu'il vendait habituellement au marché de détaillants de Perpignan lui est resté sur les bras. Le temps que les détaillants se réorganisent pour effectuer le ramassage de la production chez les agriculteurs, la situation est peu à peu revenue à l'équilibre.

*« Des gens m'ont appelé pour venir travailler chez moi, même gratuitement, raconte Mohamed Zerouali. J'ai refusé systématiquement. » Pourquoi ? « Quelqu'un qui n'a aucune expérience dans la cueillette des fraises a besoin de deux ou trois semaines de formation. Une fraise, c'est fragile, il faut savoir la cueillir, l'emballer, faire attention à ne pas l'écraser... Certains dans la région, qui travaillent habituellement avec des Espagnols ou des Portugais, ont préféré abandonner leur récolte. Ils laissent pourrir les fruits ou assèchent les plantes en ne les arrosant plus. »*

Au vu de ces difficultés, le lancement de Wizifarm ressemble davantage à une opération de communication qu'à une tentative de remédier aux problèmes de fond. C'est en tout cas ce que pense le paysan bio et député européen Benoît Biteau, élu sur la liste d'Europe Écologie-Les Verts, et membre de la commission « Agri » au Parlement de Strasbourg. *« J'y vois un petit coup de com' pour contrer l'agribashing, pour montrer que la population est solidaire du monde agricole. Par ailleurs, cette opération ne concerne pas du tout l'agriculture bio, qui travaille avec une main-d'œuvre fidélisée, et qui ne se trouve pas, aujourd'hui, en difficulté de recrutement. »*

Une gesticulation de plus de la part du gouvernement ? De fait, les préoccupations majeures du moment sont la question des ventes, les problèmes de trésorerie, le risque de surproduction, l'annulation de tous les salons professionnels... Tous les petits producteurs contactés l'assurent : ils ne sont pas concernés par cet appel à la main-d'œuvre agricole et n'ont pas besoin d'y recourir. Leur souci premier a été de réorganiser leur circuit de vente, comme nous le racontions dans **cet article**. Aujourd'hui, dans tous les départements ruraux, des halles fermières « drive » ont été mises en place, où les consommateurs viennent en voiture chercher leurs commandes, pour éviter tout contact. Et de nombreux producteurs organisent eux-mêmes des livraisons chez les habitants.

**Directeur de la publication** : Edwy Plenel

**Direction éditoriale** : Carine Fouteau et Stéphane Alliès

**Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).**

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, François Vitrani. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart, Société des salariés de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

**Courriel** : contact@mediapart.fr

**Téléphone** : + 33 (0) 1 44 68 99 08

**Télécopie** : + 33 (0) 1 44 68 01 90

**Propriétaire, éditeur, imprimeur** : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.